

### DESCRIPTION

- La membrane HYDROFLEX STD est une pâte à base 100 % polymère acrylique.

### UTILISATION

- Le mélange de la membrane HYDROFLEX STD est utilisé comme seconde barrière contre des infiltrations d'eau éventuelles et comme pare-air sur tous substrats approuvés tels que panneaux de gypse traité revêtus d'un feutre de fibre de verre résistant aux alcalis, murs en béton ou maçonnerie.

### APPLICATION

- Appliquée à la truelle.
- Une application en deux couches est requise pour les projets CCMC.

### CONTENANT

- Seau de plastique de 27,2 kg (60 lbs).

### MÉLANGE

- Dans un récipient propre, mélanger la membrane HYDROFLEX STD avec du ciment de type GU dans un ratio de 1:1 en poids.
- Lorsque le produit est homogène, attendre 5 minutes et agiter à nouveau.
- Aucun autre produit tel qu'antigel, accélérateur ou autre ne peut y être ajouté.

### ÉPAISSEUR REQUISE

- 1,6 mm (lorsqu'utilisé comme membrane seulement)
- 2.2 mm (lorsqu'utilisé comme membrane et adhésif)

### POUVOIR COUVRANT

- Jusqu'à 18,6 m<sup>2</sup> (200 pi<sup>2</sup>) par seau. ( membrane )
- Jusqu'à 11,1 m<sup>2</sup> (120 pi<sup>2</sup>) par seau (membrane et adhésif)
- Tous les pouvoirs couvrants sont approximatifs; ils dépendent du matériau de support, des reliefs et des techniques individuelles d'application.

### Perméabilité à la vapeur

ASTM E 96-95

635 ng/Pa·s· m<sup>2</sup> <sup>(1)</sup>

### Absorption d'eau

Exigences ≤ 0,004 kg/(m<sup>2</sup> s<sup>1/2</sup>)

Réussi <sup>(2)</sup>

### Perméabilité à l'air

CNB section 5.4.1.2. et ASTM E-283: Exigences ≤ 0.02L/(s.m<sup>2</sup>)

0,0001 L/(s.m<sup>2</sup>)

### Adhérence

EIMA 101.03: Exigences ≥ 100 Kpa

Réussi

(1) La membrane HYDROFLEX STD ne crée pas de barrière à la vapeur.  
(2) La membrane HYDROFLEX STD respecte les normes du CCMC.

- propriétés
- méthode de test
- résultat

### TEMPS DE SÉCHAGE

- Le séchage varie selon la température et le taux d'humidité relative.
- Environ 24 heures sous conditions climatiques normales.

### LIMITATIONS

- La température ambiante et celle de la surface du substrat devront être maintenues à 5 °C (41 °F) et plus durant une période minimale de 24 heures.
- Pendant l'installation, minimiser l'exposition des contenants d'enduit de finition à des températures supérieures à 32 °C (90 °F).

### ENTREPOSAGE

- Protéger du gel et du soleil en tout temps. Conserver les contenants bien scellés.

### PRÉPARATION DES SURFACES

- L'application doit être effectuée sur un support approuvé ou sur une surface conçue pour recevoir la membrane HYDROFLEX STD.
- La surface doit être propre, sèche, en bon état, sans efflorescence, graisse, huile ou peinture.

### RESTRICTIONS

- Les enduits de finition ne doivent pas être utilisés sur des surfaces extérieures horizontales ou surexposées aux intempéries.
- La pente minimale de la surface sera de 6 sur 12.
- Ne pas appliquer les enduits de finition sur les surfaces où il y aura installation de mastic d'étanchéité.

### NETTOYAGE

- Se référer à notre bulletin MÉTHODES D'ENTRETIEN.

### MESURES PRÉVENTIVES

- N'utiliser qu'avec du ciment de type GU frais et exempt d'agglomérats.
- Protéger les aires et surfaces environnantes contre tout dommage ou contact avec ce mélange cimentaire.

Le présent document contient les informations actuelles en date du document. Elles ne sont fournies qu'à titre indicatif et sont sujettes à des modifications sans préavis. Systèmes ADEX inc. se réserve le droit de faire toutes modifications éventuelles en tenant compte des progrès technologiques. Le professionnel (concepteur spécialisé, architecte, ingénieur ou tout autre professionnel) qui choisit de faire un usage, quel qu'il soit, de ces informations, assume l'entière responsabilité, de quelque nature qu'elle soit, directe ou indirecte, qui pourrait découler de cet usage. Systèmes ADEX inc. n'assume ni n'engage aucune responsabilité pouvant donner lieu à des dommages, défauts, défauts, déficiences, préjudices, pertes ou diminution de profit, qu'ils soient directs ou indirects, résultant de cet usage par le professionnel. **SVP consulter [www.adex.ca](http://www.adex.ca) pour obtenir la dernière version de ce document.**

Août 2016